

COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUMOIS SEINE

Compte Rendu du Conseil communautaire

Séance du 4 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept, le quatre janvier à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes Roumois Seine, légalement convoqués, se sont réunis à Bourg Achard, à la maison des associations.

Étaient présents,

ARTAUD Fabien, AUBOURG Jean, BARRIÈRE Jean, BENOIST Jacques, BINET Jacques, BONENFANT Sylvain, BOUCHER Dominique, BOURGAULT Hugues, BUCHER Franck, CAILLOUEL Hervé, CALLOUET Etienne, CALMESNIL William, CARDON Frédéric, CHEMIN Guy, CHRISTOPHE Bernard, DEBUS Jérôme, DEMAEGDT Paulette, DENIS Jean-Pierre, DESMARAIS Evelyne, DEZELLUS Éric, DEZELLUS Michel, DORLÉANS Jacques, DUBOIS Serge, DUCHATEAU Laurent, DUVAL Daniel, FERLIN Myriam (Départ à 2h45), FLAMBART Jean-Luc, GATINET Benoît, GERMAIN Bruno, GOY Jacky, GRAINVILLE Joël, GRANDJEAN Ghislaine, GUENIER Jean-Marie, GUERINOT Didier, GUERINOT Francis, GUEROULT Joël, GUILBERT Max, HAUDRECHY Franck, HEUGHEBAERT Jacques, JACQUES Marie, KARNOUB Abed, LAFFILLE Laurence, LEBRETON Jean-Jacques, LECLERC Michel, LEFEBVRE Gaby, LEGOURD Axelle, LEMOINE Didier, LENOIR Fernand, LESUEUR Gérard, LIEVENS Patrick, MAQUAIRE Robert, MARIE Philippe, MAROUARD Céline, MARTIN Vincent, MASSON Michel, MATHÉ Michel, MAURICE José, MEDAERTS Dominique, MESSE Nadine, MICHALOT Alain, MORAINVILLE Rémy, MOUILLIERE Monique, NOËL Charly, ODIENNE André, ONO-DIT-BIOT Michaël, PARIN Didier, PAUMIER Jacky, PECOT Bertrand, PERDRIX Patrick, POISSON Erick, PRESLES Gwendoline, QUESTEL Bruno, QUESTIER Jean, RENAULT Anne, ROMAIN Philippe, ROMAIN Lucien, ROUAS Mary-Dominique, RYCKAERT Laurent, SIMON Josette, STIEVENARD Isabelle, TAMION Franck, TARDIF Alain, TESSIER Alain, THIEBAULT Jean-Marie, TIHY Martine, VALLÉE Laurent, VAN DUFFEL Christine, VANHEULE Philippe, VINCENT Bernard, VIVIEN Alain.

Absents excusés :

- DOUBET Gilbert (Le Thuit de l'Oison) donne pouvoir à ODIENNE André (Le Thuit de l'Oison)
- LANNOY Didier (Bourneville Ste Croix) donne pouvoir à GATINET Benoît (Aizier)
- PIERRARD Damien (Les Monts du Roumois) donne pouvoir à QUETIER Jean (Les Monts du Roumois)

Ont quitté la salle en cours de séance :

- ROMAIN Lucien (St Sanson de la Roque) donne pouvoir à CHEMIN Guy (St Thurien) à partir de 22h50
- FERLIN Myriam (Départ à 2h45)

DELIBERATION N° CC/AG/ 1 – 2017 - Élection du Président

Le Conseil Communautaire,

DÉCIDE,

➤ de proclamer Mr Benoît GATINET, Président de la Communauté de communes Roumois Seine et le déclare installé.

DELIBERATION N° CC/AG/ 2 – 2017 - Détermination du nombre de vice-Présidents

Le Conseil Communautaire,

DÉCIDE,

A l'unanimité

➤ de fixer le nombre de vice-président à quatorze (14).

DELIBERATION N° CC/AG/ 3 – 2017 – Élection des vice-présidents

Le Conseil Communautaire,

DÉCIDE,

➤ de proclamer,

- Mr Mary-Dominique ROUAS, conseiller communautaire, élu 1^{er} vice-président ;
- Mr Fernand LENOIR, conseiller communautaire, élu 2^{ème} vice-président ;
- Mr Philippe VANHEULE, conseiller communautaire, élu 3^{ème} vice-président ;
- Mr Laurent VALLÉE, conseiller communautaire, élu 4^{ème} vice-président ;
- Mr Bruno QUESTEL, conseiller communautaire, élu 5^{ème} vice-président ;
- Mr Bernard CHRISTOPHE, conseiller communautaire, élu 6^{ème} vice-président ;
- Mr Philippe MARIE, élu conseiller communautaire, élu 7^{ème} vice-président ;
- Mr Hervé CAILLOUEL, conseiller communautaire, élu 8^{ème} vice-président ;
- Mr Dominique MEDAERTS, conseiller communautaire, élu 9^{ème} vice-président ;
- Mr Jean-Pierre DENIS, conseiller communautaire, élu 10^{ème} vice-président ;
- Mme Monique MOUILLIERE, conseillère communautaire, élue 11^{ème} vice-présidente ;
- Mr Jean QUETIER, conseiller communautaire, élu 12^{ème} vice-président ;
- Mr Didier GUERINOT, conseiller communautaire, élu 13^{ème} vice-président ;
- Mme Christine VANDUFFEL, conseillère communautaire, élue 14^{ème} vice-présidente ;

DELIBERATION N° CC/AG/ 4 – 2017 – Indemnité de fonction perçue par le Président et les Vice-Présidents

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE,

par,

- 1 CONTRE (Jean-Jacques LEBRETON)
 - 2 ABSTENTIONS (Ghislaine GRANDJEAN – Michel DEZELLUS)
- 90 FAVORABLES

➤ de fixer le montant des indemnités du Président pour la durée du mandat, à 82.49% de l'Indice Brut 1015 soit mensuellement 3 154.65 €,

➤ de fixer le montant des indemnités des vice-Présidents, à 33% de l'Indice Brut 1015 soit mensuellement 1 262.01 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DELIBERATION N° CC/AG/ 5 – 2017 – Composition du Bureau communautaire

Monsieur le Président, Benoît GATINET, propose aux membres du Conseil communautaire que le Bureau communautaire soit composé des membres de droits (Présidents et Vice-Présidents) et d'ajouter 5 délégués communautaires.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

APPROUVE,

A l'unanimité,

➤ la composition du Bureau communautaire telle que décrite ci-dessus.

DELIBERATION N° CC/AG/ 6 – 2017 – Composition du Bureau communautaire

Le Conseil Communautaire,

DÉCIDE,

➤ de proclamer les conseillers communautaires suivants élus membres du Bureau :

- BOURGAULT Hugues
- GUENIER Jean
- KARNOUB Abed
- LEFEBVRE Gaby
- PRESLES Gwendoline

DELIBERATION N° CC/AG/ 7 – 2017 – Dissolution des budgets annexes SAD

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré

A l'unanimité

DÉCIDE,

➤ de dissoudre les budgets annexes suivants :

- SIRET 200 066 405 00024
- SIRET 200 066 405 00099
- SIRET 200 066 405 00057

➤ de demander le transfert de la totalité des actifs, passifs et la reprise des résultats des budgets susvisés sur le budget annexe dont le numéro de SIRET est le 200 066 405 00123

Pour extrait conforme

Le 11 janvier 2017

Le Président,


Benoît GATINET

Je soussigné, Monsieur Benoît GATINET, Président de la CCRS, certifie l'affichage du présent document
du *11 janvier 2017* au *8 février 2017*.

Le Président,

Benoît GATINET

